

## LYCOPUS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue Lycopus est constituée par la partie aérienne fleurie fraîche de *Lycopus europaeus* L. ou de *Lycopus virginicus* L.

### DESCRIPTION DE LA DROGUE

*Lycopus europaeus* L. et *Lycopus virginicus* L. sont des plantes vivaces, glabrescentes ou pubescentes, à tiges dressées, quadrangulaires, sillonnées, de 30 cm à 1 m de hauteur. Les feuilles opposées sont grandes, courtement pétiolées, ovales-lancéolées, dentées-incisées ; les feuilles inférieures sont souvent pennatifides. Les fleurs blanches ponctuées de rouge sont petites, disposées en verticilles axillaires serrés. Le calice, en cloche, pubescent, à 10 nervures peu saillantes, possède 5 dents égales d'environ 1,5 mm à 2 mm de long, lancéolées, à pointe rigide ; la corolle est évasée, quadrilobée, à lèvre supérieure échancrée au sommet. Sur les quatre étamines, deux présentent des anthères avortées.

### IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

### SOUCHE

La teinture mère de Lycopus est préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de la partie aérienne fleurie fraîche de *Lycopus europaeus* L. ou de *Lycopus virginicus* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

### CARACTÈRES

*Aspect* : liquide de couleur brun-vert.

### IDENTIFICATION

- A. À 1 mL de teinture mère de Lycopus, ajoutez 10 mL d'eau R. Agitez. Il se forme une mousse persistante (saponosides).
- B. À 1 mL de teinture mère de Lycopus, ajoutez 0,1 mL de la solution de *chlorure ferrique R1*. Il apparaît une coloration vert sombre (polyphénols).
- C. À 1 mL de teinture mère de Lycopus, ajoutez 1 mL de la solution *cupritartrique R*. Chauffez à ébullition. Il se forme un précipité brun-rouge.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

## ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 60,0 pour cent V/V à 70,0 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 1,0 pour cent m/m.

**Chromatographie.** Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de *gel de silice G R*.

*Solution à examiner.* Teinture mère de Lycopus à examiner.

*Solution témoin.* Dissolvez 10 mg de *rutine R* dans de l'alcool à 60 pour cent V/V et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes de 10 mm, 20 µL de la solution à examiner et 5 µL de la solution témoin. Développez sur un parcours de 10 cm avec un mélange de 2 volumes d'eau R, de 3 volumes de *méthanol R*, de 8 volumes d'*acide acétique glacial R* et de 15 volumes de *chlorure de méthylène R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence brune de  $R_f$  voisin de 0,35 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin. Il présente également une bande de fluorescence bleu-vert de  $R_f$  voisin de 0,60, une bande de fluorescence bleue de  $R_f$  voisin de 0,85 et une bande de fluorescence rouge voisine du front du solvant. Pulvérisez une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 1 pour cent m/V dans le *méthanol R*. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence orange de  $R_f$  voisin de 0,35 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin. Il présente également 2 bandes de fluorescence jaune-vert de  $R_f$  voisin de 0,60 et 0,85 et une bande de fluorescence jaune de  $R_f$  voisin de 0,95.

Procédez à une deuxième chromatographie. Déposez sur la plaque 20 µL de la solution à examiner. Développez dans les mêmes conditions. Pulvérisez la solution d'aldéhyde anisique R et chauffez à 100-105 °C pendant 10 min

Examinez à la lumière du jour. Le chromatogramme présente 1 à 2 bandes gris-brun plus ou moins bien séparées de  $R_f$  voisin de 0,25, une bande jaune-vert clair de  $R_f$  voisin de 0,35, une bande rose de  $R_f$  voisin de 0,60, 2 bandes mauves de  $R_f$  voisin de 0,80 et 0,95 et une bande violet foncé voisine du front du solvant.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*